

Communiqué de la Direction départementale des territoires

Demande d'autorisation d'exploiter

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

| Identité du demandeur | N° d'enregistrement de la demande initiale | Localisation des biens | Superficie objet de la demande | Identité du preneur en place | Identité des propriétaires | Motif de la demande | Date limite de recueil des candidatures en DDT |
|--|--|---|--|---|--|--|--|
| SCEA SOMMY (HANRIOT Quentin) 5 Grand Rue 57130 JOUY-AUX-ARCHES | 57250086 | AUGNY S.03 p.44+101 ; S.08 p.103à105 ; S.09 p.26+48+62+63+74 ; S.15 p.31+33 ; S.19 p.5+9+10pp ; S.22 p.6 ; S.24 p.68+69 ; S.26 p.27 ; S.27 p.12 CHESTNY S.13 p.18+19+30+37 CORNY-SUR-MOSELLE S.07 p.261+262 ; S.09 p.25+146+195+197+199+220+221 ; S.11 p.8+14 FEY S.02 p.75 ; S.06 p.4pp+13pp+14+17+19à24+26à30+32+36à43+59à61+62pp+63à69+101pp+102+106+109+110+116+118à121+125+126+129+131+132pp ; S.07 p.1+7+9+10 FLEURY S.05 p.14 ; S.06 p.22à25 MARLY S.54 p.8+9 POUILLY S.03 p.50 ; S.07 p.14à16+46+52+53 ; S.08 p.16+30 ; S.10 p.2+3+4 | 56ha23a71 30ha65a39 8ha52a37 80ha77a11 6ha65a77 12ha97a77 32ha19a63 | EARL SOMMY (GRANDIDIER Bernard) | GRANDIDIER Bernard BAER Lucie FABBRI Patrick GAILLARD Nadine GLAD Jean HENRY François MAIRE Marie Bernadette SUBY Catherine + divers propriétaires < 1 ha | Installation (création de la SCEA SOMMY) | 03/01/2026 |

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA- 5 rue Hinzelin - 57000 METZ (tél : 03 87 34 82 72 ou 03 87 34 83 11 - mail : ddt-controle-structures@moselle.gouv.fr). Cette demande peut se faire par téléprocédure (LOGICS) ou par formulaires papier (détails sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Foncier-et-structures>). Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de candidature.